

**Délibération du Conseil d'Administration n° 15-22
Séance du 15 avril 2022**

Rendue exécutoire

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 15 avril 2022 à 14h30 par voie dématérialisée, sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Présents :

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
Mme Josette BEGUIN	Administratrice
M. Daniel BLANC	Administrateur
Mme Odile DROUILLY	Administratrice
Mme Sabrina ECARD	Administratrice
M. François HANET	Administrateur
M. Raoul JOURNO	Administrateur
Mme Nadia METREF	Administratrice
Mme Dominique NEVEU	Administratrice
M. Christophe NOELLETTE	Administrateur
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
Mme Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Harry ROCK	Administrateur
M. Pascal TISSERAND	Administrateur
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur
Mme Sandra YAKOWENKO	Administratrice

16 présents

ABSENTS/ EXCUSES ayant donné pouvoir :

M. Xavier HAQUIN CAVECCHI	Administrateur, ayant donné pouvoir à M ^{me} Marie-Christine
Mme Tatiana PRIEZ	Administratrice, ayant donné pouvoir à Mme Agnès RAFAITIN
M. Ramzi ZINAOUI	Administrateur, ayant donné pouvoir à M. Alexandre PUEYO

3 Absents ayant donné pouvoir

ABSENTS :

M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M. Christian DIDELET	Administrateur
M. Georges MOTHIRON	Administrateur
M. François VERJUS	Administrateur

4 absents

Assistaient également :

Mme Séverine LEPLUS	Directrice générale
Mme Nathalie DA SILVA	Représentante du CSE
M. Bruno AGEZ	Commissaire aux Comptes
Mme Josette DEROUX	Représentant le Commissaire du gouvernement
Mme Diane ROUSSIGNOL	Représentant le Conseil départemental du Val d'Oise

Services internes VOH :

M. CAVITTE, Mme POINLANE, M. CLAUDE, M. CARMIER, Mme GRIESBACH, Mme BARRANCO, Mme BEHLOUL, Mme NUNES-MANSO

Direction/Service : Pôle Patrimoine / Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Objet : Sarcelles – Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) – Convention pluriannuelle – Quartiers des Lochères et Rosiers-Chantepie. Intégration de travaux complémentaires de résidentialisation.

Vu la décision du Conseil d'Administration du 6 juillet 2020, autorisant par délibération n° 27-20, la signature de la Convention Cadre avec la ville de Sarcelles et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine,

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration relatif à l'objet sus visé,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** l'intégration des travaux complémentaires de résidentialisation sur les résidences Beaumarchais, La Bruyère, La Rochefoucauld et la Tour Paul Valéry, tels que présentés dans le rapport ci-annexé, dans la convention pluriannuelle NPNRU de Sarcelles - Quartiers Les Lochères et Rosiers - Chantepie.

Approuvé à la majorité

**4 abstentions : M. Blanc, Mme Béguin,
M. Rock, Mme Yakowenko**

Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente



Marie-Christine CAVECCHI